



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

**Sixième réunion du sous-groupe Infrastructure et Gestion de l'Information d'APIRG
(IIM/SG6)***(Nairobi, 31 juillet - 3 août 2023)***Point 3 de l'ordre du jour : Réalisations en matière d'AIM, de CNS et de MET****WP 4.1A – Outil de gestion des carences de navigation aérienne***(Présenté par le Secrétariat)*

RÉSUMÉ
La présente note de travail fait le point sur les progrès réalisés dans l'opérationnalisation de l'outil de gestion des carences de navigation aérienne (AANDD). Le document propose ensuite des perspectives pour la gestion efficace des carences de navigation aérienne dans la région. Action attendue de la réunion au paragraphe 3
REFERENCE(S): <ul style="list-style-type: none">▪ Rapport de la 25^{ème} réunion d'APIRG▪ Rapport de la 5^{ème} réunion du sous-groupe IIM
La présente note de travail porte sur les objectifs stratégiques de l'OACI : B – Capacité et efficacité

1. INTRODUCTION

- 1.1 La cinquième réunion de l'IIM/SG, tenue virtuellement du 26 au 29 juillet 2022, avait été mise à jour sur les activités menées en vue de l'opérationnalisation de la base de données des carences de navigation aérienne (AANDD), y compris un atelier pour les points focaux qui a eu lieu en novembre 2021, avec la participation de 15 Etats ESAF (62,5%), 9 Etats WACAF (37,5%). La réunion avait également été informée de l'état d'avancement du déploiement de la version opérationnelle de la plateforme.
- 1.2 La réunion avait demandé à l'OACI d'accélérer le déploiement de l'outil et avait exhorté les États et organisations qui n'avaient pas encore nommé de points focaux AANDD à le faire. Elle avait ensuite encouragé tous les États et parties prenantes impliqués dans le cadre d'APIRG à s'engager dans les activités de gestion des carences de navigation aérienne.

2. DISCUSSIONS

- 2.1 Le 25^{ème} réunion d'APIRG, tenu du 7 au 11 novembre 2022 à Kigali, au Rwanda, avait pris note des progrès accomplis en vue d'une gestion efficace des carences de navigation aérienne dans la région. La réunion avait été informée que la version opérationnelle finale de l'AANDD était déployée en ligne à l'adresse <https://aandd.icao.int>. Elle avait approuvé les prochaines étapes à suivre, à travers la conclusion *APIRG/25Conclusion 25/30 : Identification, notification et résolution des carences régionales de navigation aérienne* – demandant aux États qui n'avaient pas encore désigné de points focaux de le faire, au Secrétariat de soutenir des ateliers de formation au besoin, et aux États/Organisations d'identifier et notifier les carences de navigation aérienne, le cas échéant.
- 2.2 Le Secrétariat a organisé un webinaire sur la gestion des carences de navigation aérienne du 14 au 16 mars 2023. Le webinaire a réuni deux cent quarante-trois (243) participants représentant 36 États et organisations (ROBERTS FIR, CAFAC, RSOOs, ANSPs et Compagnies aériennes). Il a permis aux participants de connaître le processus de gestion des carences de navigation aérienne et de se familiariser avec l'utilisation de la plateforme AANDD pour l'identification, la notification, l'évaluation et la résolution des carences de navigation aérienne.
- 2.3 Le webinaire a recommandé qu'aux États/Organisations organisent des séminaires de sensibilisation pour leur personnel technique et l'industrie sur l'utilisation de l'outil AANDD, avec le soutien continu des bureaux régionaux ESAF et WACAF de l'OACI.
- 2.4 En outre, le Secrétariat a organisé une réunion virtuelle avec les points focaux AANDD, le 17 mai 2023, pour lancer officiellement l'utilisation opérationnelle de l'AANDD pour gérer les carences de navigation aérienne. La réunion a permis aux participants de se rafraîchir la mémoire sur l'inscription pour les comptes utilisateur dans AANDD, ainsi que sur le processus de gestion des carences.
- 2.5 Considérant toutes les activités menées à ce jour pour le déploiement de la version finale de l'outil AANDD et la formation des points focaux, la réunion pourra noter que l'outil est maintenant pleinement opérationnel et exhorter les États et organisations à s'engager dans la gestion efficace des carences de navigation aérienne à travers la plateforme en ligne.

3. ACTIONS ATTENDUES DE LA RÉUNION

- 3.1 La réunion est invitée à :
 - a) prendre note des renseignements fournis dans la présente note ;
 - b) rappeler la conclusion *APIRG/25Conclusion 25/30 : Identification, notification et résolution des carences régionales de navigation aérienne* – à l'attention de la prochaine réunion d'APIRG, pour exhorter les États et organisations à s'engager dans la gestion efficace des carences de navigation aérienne au moyen de la plateforme en ligne.

----- FIN -----